LE CHEF

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 19 juillet 1950.

Monsieur le Ministre,

Comme il était convenu, j'ai reçu hier M. Théodore Président de la République fédérale allemande. Nous avons déjeuné à Chaumont. M. Heuss était assompagné de trois personnalités de la Suisse alémanique, MM. Bretscher, rédacteur en chef de la Nouvelle Gazette de Zurich, M. Gubler-Corti, avocat à Winterthour, et M. R. Heberlein, industriel à Wattwil. Nous nous sommes entretenus de différentes questions, en particulier de la création d'une représentation consulaire allemande en Suisse. M. Heuss ne m'a pas caché que les autorités allemandes avaient été un peu décues (enttäuscht) de nos premières réactions. Je lui ai déclaré que, du côté suisse, nous étions d'accord avec l'alternative: représentation consulaire ou représentation commerciale avec attributions consulaires. Comme les autorités allemandes, d'après ce que m'a dit M. Heuss, donnent la préférence à la représentation consulaire, je pense qu'il y a lieu de régler la question dans ce sens. Vous recevrez d'ailleurs les instructions nécessaires du Département. Le Conseil fédéral, auquel j'ai soumis la question, est d'accord.

M. Heuss, entre autres choses, m'a déclaré qu'en Allemagne, il n'y avait aucune animosité contre la Suisse à cause de l'Accord de Washington. Il a ajouté que depuis longtemps, il n'avait plus entendu parler de cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

ha Franing

Max Petitpierre

Monsieur le Ministre Albert HUBER, Chef de la Mission diplomatique suisse auprès de la Haute Commission alliée en Allemagne, Cologne.

